

**SAS Société d'Exploitation et de  
Détenition Hôtelière Vista**

A l'attention d'Anthony Dubois  
DREAL PACA  
n°16 rue ZATTARA  
CS 70248  
13331 Marseille Cedex 3

A Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2016

Objet : Dossier de demande dérogation à la destruction d'espèces protégées dans le cadre du projet de rénovation de l'hôtel et des jardins du Vista Palace (Roquebrune-Cap-Martin)

Madame, Monsieur

Veillez trouver ci-joint les documents listés ci-dessous, constituant le dossier CNPN pour le projet de rénovation de l'hôtel Vista Palace et de ses jardins.

- dossier de demande dérogation (réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-Vista-Hotel-RoquebruneCapMartin06-2b) ;
- CERFA n°13614-01 + annexe ;
- CERFA n°13616-01 + annexe ;

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de mes salutations distinguées.

C. CLOT  
**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE  
DÉTENTION HÔTELIÈRE VISTA**  
23, rue François 1er - 75008 Paris  
Tél : 01.40.70.16.87  
Fax : 01.40.70.16.97  
N° Siret : 805 264 082 00019



N° 13 616\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**  
 \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Société d'Exploitation et de Détention Hôtelière (SEDH) Vista

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° 23 Rue François 1er

Commune Paris

Code postal 75008

Nature des activités : Société d'Exploitation et de Détention Hôtelière

Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		CF. Annexe 1. Complément au formulaire CERFA n°13 616*01
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ..... Le projet prévoit la rénovation de l'hôtel et des jardins du Vista Palace sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin (06).....  
 Suite sur papier libre cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDH-Vista -RoquebruneCapMartin06-2b

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec époussette  Pièges  Préciser : .....

Autres moyens de capture  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des œufs  Préciser : .....

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....

Par pièges létaux  Préciser : .....

Par capture et euthanasie  Préciser : .....

Par armes de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : .....

.....cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDH Vista -RoquebruneCapMartin06-2b

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

.....cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDH Vista -RoquebruneCapMartin06-2b

Suite sur papier libre

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION ?

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : ..cf. dossier de saisine du CNPN -

ou la date : réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDH Vista -RoquebruneCapMartin06-2b

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements : Alpes-Maritimes

Cantons : .....

Communes : Roquebrune-Cap-Martin

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ..cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDH Vista -RoquebruneCapMartin06-1b

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

.....cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDH Vista -RoquebruneCapMartin06-2b

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Paris

le 11/2/16

Votre signature

**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE  
DÉTENTION HÔTELIÈRE VISTA**

23, rue François 1er - 75008 Paris

Tél. : 01.40.70.16.87

Fax : 01.40.70.16.97

N° Siret : 805 264 082 00019



## Annexe 1. Complément au formulaire CERFA n°13 614\*01

Point B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés ?

Nom scientifique Nom commun	Description
<b>B1</b> Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Perte d'habitat vital (gîtes principaux, sites de pontes) et d'habitats de chasse/transit de l'ordre de quelques dizaines de m <sup>2</sup>
<b>B2</b> Hémidactyle verruqueux <i>Hemidactylus turcicus</i>	La perte estimée entre 1 et 1,5 hectares d'habitat vital, de chasse et de transit
<b>B3</b> Tarente de Maurétanie <i>Tarentola mauritanica</i>	La perte estimée entre 1 et 1,5 hectares d'habitat vital, de chasse et de transit.
<b>B4</b> Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	La perte estimée à quelques dizaines de mètres carrés d'habitat vital, de chasse et de transit
<b>B5</b> Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Destruction ou une altération de 2 gîtes dont 1 avéré avec du guano Dégradation/destruction d'habitat de chasse et perturbation de la fonctionnalité de transit
<b>B6</b> Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Destruction ou une altération de 2 gîtes potentiels Dégradation/destruction d'habitat de chasse et perturbation de la fonctionnalité de transit
<b>B7</b> Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	Destruction ou une altération de 2 gîtes potentiels Dégradation/destruction d'habitat de chasse et perturbation de la fonctionnalité de transit
<b>B8</b> Grand/Petit murin <i>Myotis myotis/blythii</i>	Destruction ou une altération de 2 gîtes potentiels Dégradation/destruction d'habitat de chasse et perturbation de la fonctionnalité de transit

**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE  
DÉTENTION HÔTELIÈRE VISTA**  
23, rue François 1er - 75008 Paris  
Tél. : 01 40 70 16 87  
Fax : 01 40 70 16 97  
N° Siret : 805 264 082 00019

## Annexe 1. Complément au formulaire CERFA n°13 616\*01

Point B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération?

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description
<b>B1</b> Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Estimation de 1 à 10 individus	Destruction directe d'individus (matures et/ou immatures)
<b>B2</b> Hémidactyle verruqueux <i>Hemidactylus turcicus</i>	Estimation de 10 à 50 individus	Destruction directe d'individus (matures et/ou immatures)
<b>B3</b> Tarente de Maurétanie <i>Tarentola mauritanica</i>	Estimation de 10 à 50 individus	Destruction directe d'individus (matures et/ou immatures)
<b>B4</b> Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	Estimation de 1 à 10 individus	Destruction directe d'individus (matures et/ou immatures)
<b>B5</b> Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Non quantifiable	Destruction non quantifiable d'individus (en gîtes)
<b>B6</b> Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Non quantifiable	Destruction non quantifiable d'individus (en gîtes)
<b>B7</b> Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Non quantifiable	Destruction non quantifiable d'individus (en gîtes)
<b>B8</b> Grand/Petit murin <i>Myotis myotis/blythii</i>	Non quantifiable	Destruction non quantifiable d'individus (en gîtes)

**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE  
DÉTENTION HÔTELIÈRE VISTA**  
23, rue François 1er - 75008 Paris  
Tél. : 01.40.70.16.87  
Fax : 01.40.70.16.97  
N° Siret : 805 264 082 00019



N° 13 614\*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Société d'Exploitation et de Détention Hôtelière (SEDH) Vista
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 23 Rue François 1er
Commune Paris
Code postal 75008
Nature des activités : Société d'Exploitation et de Détention Hôtelière
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Table with 2 columns: ESPECE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Rows B1 to B5.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \*

- Protection de la faune ou de la flore [ ]
Sauvetage de spécimens [ ]
Conservation des habitats [ ]
Etude écologique [ ]
Etude scientifique autre [ ]
Prévention de dommages à l'élevage [ ]
Prévention de dommages aux pêcheries [ ]
Prévention de dommages aux cultures [ ]
Prévention de dommages aux forêts [ ]
Prévention de dommages aux eaux [ ]
Prévention de dommages à la propriété [ ]
Protection de la santé publique [ ]
Protection de la sécurité publique [ ]
Motif d'intérêt public majeur [X]
Détention en petites quantités [ ]
Autres [ ]

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ...Le projet prévoit la rénovation de l'hôtel et des jardins du Vista Palace sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin (06)
cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDH Vista - RoquebruneCapMartin06-2b

Suite sur papier libre



**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction

Préciser : cf. dossier de saisine du CNPN -  
réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDHVista -RoquebruneCapMartin06-2b

Altération

Préciser : cf. dossier de saisine du CNPN -  
réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDHVista -RoquebruneCapMartin06-2b

Dégradation

Préciser : cf. dossier de saisine du CNPN -  
réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDHVista -RoquebruneCapMartin06-2b

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale

Préciser : .....

Formation continue en biologie animale

Préciser : .....

Autre formation

Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : cf. dossier de saisine du CNPN -  
ou la date : réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDHVista -RoquebruneCapMartin06-2b

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements : Alpes-Maritimes

Cantons : .....

Communes : Roquebrune-Cap-Martin

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : .....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : cf. dossier de saisine du CNPN -  
réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDHVista -RoquebruneCapMartin06-2b

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

cf. dossier de saisine du CNPN -  
réf. : 1611-2611-EM-RP-CNPN-AMG-HOTEL-SEDHVista -RoquebruneCapMartin06-2b

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Paris  
le 1/12/16  
Votre signature

**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE  
DÉTENTION HÔTELIÈRE VISTA**  
23, rue François 1er - 75008 Paris  
Tél. : 01.40.70.16.87  
Fax : 01.40.70.16.97  
N° Siret : 805 264 082 00019